

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 10

Artikel: L'armée suisse en réforme
Autor: Membrez, Gaëtan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée suisse en réforme

L'armée suisse fait sa «révolution militaire». En dix ans, avec Armée 95, puis Armée XXI, elle est passée de la défense du territoire à la sécurité par la coopération. Entre la fin des années 80 et l'an 2000, l'armée a perdu environ 150000 hommes. Elle envoie des troupes à l'étranger et les rend compatibles avec celles de l'OTAN. Elle a en outre contribué à promouvoir les économies dans des proportions impressionnantes.

■ Lt-col Gaëtan Membrez¹

Aujourd'hui, alors que nous sommes au cœur du projet Armée XXI, fort est de constater que les débats se focalisent sur les effectifs, le nombre de chars, la collaboration avec l'étranger. Toutefois des questions primordiales, comme la mission et la place de l'armée, les facteurs de risques, sont écartées. Adversaires et partisans de l'initiative socialiste de baisse des dépenses militaires, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) dirigée par Christophe Blocher, le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) affûtent leurs armes. A la veille du débat parlementaire, il est nécessaire de mieux comprendre quelques éléments déterminants.

Les facteurs de risque

Au cours de l'histoire, des cycles ont conduit peuples et gouvernements à se mobiliser au service d'idéaux susceptibles de mettre en péril leurs ressources humaines, financières et matérielles. Après les guerres totales, telles la Seconde Guerre mondiale, la chute du

communisme et la fin de la guerre froide, nous observons des théâtres d'opérations depuis notre salon, en spectateurs. Ces événements ont mis fin chez nous, provisoirement du moins, à l'idée de guerre.

Il demeure néanmoins parfaitement illusoire de penser que «rien ne se passera» chez nous, bien qu'en 1991, en pleine guerre du Golfe, Washington ait annoncé la naissance d'un nou-vel

ordre mondial. Aujourd'hui, après quarante années de dissuasion nucléaire, s'affirme une autre guerre, réelle, exigeant d'autres moyens pour guider l'action militaire sur le terrain, mais aussi pour guider un choix de société. Il s'agit de toujours garder à l'esprit que les sociétés font leurs armées et que la Suisse ne fait pas exception.

En relation avec l'action militaire, il n'existe aucun ordre



Peut-on imaginer une Armée XXI moins chère? Non, puisqu'il faut tenir compte de la «Révolution dans les affaires militaires», dont certains aspects ne peuvent être ignorés en Suisse... entre autre l'évolution de la guerre aérienne. Ici un F/A-18...

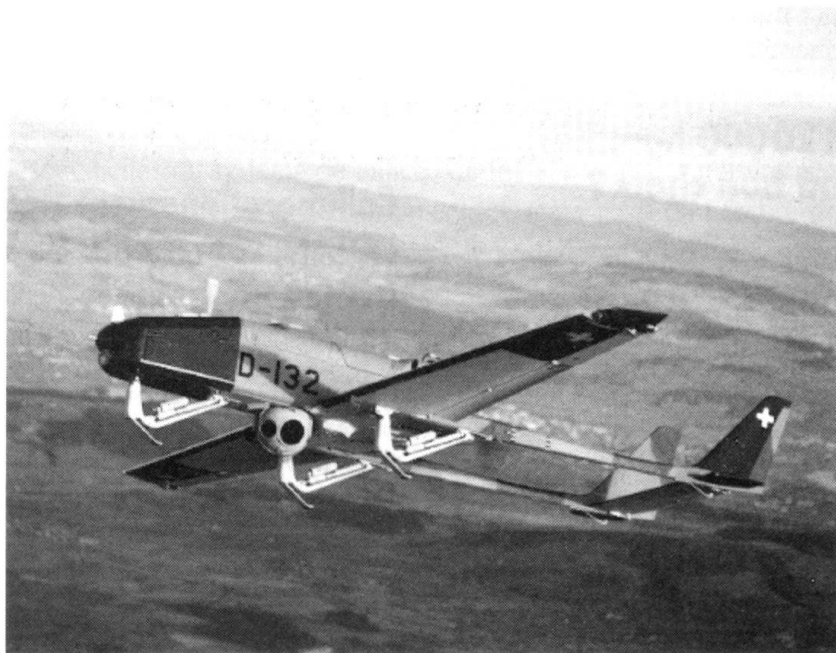
¹ Président de la Société des officiers de Neuchâtel.

universellement établi. Alors que les affaires internationales sont devenues particulièrement tumultueuses, instables et complexes, les structures existantes nous plongent dans un pêle-mêle confus d'intérêts, d'agressions et de précautions. Quant aux sociétés occidentales, hantées par le chômage, gagnées par l'incertitude, intimidées par le choc des nouvelles technologies, troublées par la mondialisation de l'économie, préoccupées par la dégradation de l'environnement, démoralisées par la corruption, elles ne se voient plus clairement dans le miroir du futur, alors qu'il s'agit de repérer et d'analyser les facteurs de guerre dans la société contemporaine, pour faire la guerre à la guerre mais aussi la guerre à toute forme de violence.

Dans cette perspective, le développement de notre Armée offre des garanties sérieuses. A témoin le Rapport 2000 sur la politique de sécurité, qui a fait l'objet d'un débat démocratique et qui a été approuvé. Ce Rapport, qui établit la plateforme permettant l'adaptation de la loi sur l'Armée et l'administration militaire, est cohérent et crédible. Le débat étant ouvert, reste à cerner l'essentiel et de ne pas se perdre dans les détails des argumentaires fallacieux.

Peut-on imaginer une armée moins chère ?

L'initiative socialiste visant à réduire de moitié les dépenses dans le domaine de la défense nationale sera soumise à vota-



...et le C31. Ici un drone ADS 95

tion au mois de novembre 2000.

Elaborée en 1987, soit en pleine guerre froide, elle veut laisser croire que la sécurité peut être obtenue à moitié prix. C'est une erreur, compte tenu des très importantes économies (près de 9 milliards de francs) déjà réalisées ces dernières années. En réalité, l'initiative socialiste ambitionne la redistribution de la moitié des dépenses de 1987. Elle vise ainsi à empêcher la mise en œuvre de la nouvelle politique de sécurité.

Or, il faut constater que la Suisse consacre 8% de son budget à la défense nationale, soit moins que la majorité des pays européens. Cet indicateur, comparé à d'autres dépenses comme celles de la santé, place la défense nationale en quatrième position des dépenses de la Confédération.

Abstraction faite des chiffres, la notion de la valeur non marchande de la défense nationale est bien présente au sens de la valeur économique totale. La première composante appelée valeur d'usage peut se targuer d'apporter, outre la sécurité par la coopération, une formation de cadres qui ne cesse de se développer et, dans une certaine mesure, un appui à la société civile. Quant à la deuxième composante, appelée valeur de non-usage, les fonctions de dissuasion et de cohésion nationale ne sont pas contestées et sont, par conséquent, à mettre en évidence.

Une valeur crédible, une capacité de réponse élevée sont autant d'éléments des plus importants dans la perspective du développement de notre instrument de défense. Au-delà d'un certain seuil critique, l'instrument ne pourra plus remplir

sa fonction de défense des libertés.

120 000 hommes, un bon choix ?

C'est le chiffre auquel on arrive en gardant le système de milice et l'obligation de servir. A ce sujet, il faut souligner que l'expérience a démontré que l'armée de milice est une armée plus intelligente, dans la mesure où tous ses membres exercent une profession civile.

L'autre question a trait au nombre de réservistes. Les études en cours parlent de 80 000 hommes, ce qui ne constitue naturellement pas un hasard. La montée en puissance, en fonction des facteurs de risques, doit permettre dans un délai relativement long l'engagement de la réserve puis, si nécessaire, de l'ensemble des ressources du pays. Il s'agit d'adapter la capacité de réponse de la nation. En comparaison avec nos

voisins, le rapport en relation avec les variables stratégiques se trouve dans les standards européens.

Collaboration avec l'OTAN, compatible avec la neutralité ?

Il ne fait aucun doute que nous pouvons utiliser notre liberté d'action en restant neutres. Les autres pays neutres, l'Autriche et la Suède, participent depuis des décennies à des actions militaires conjointes avec l'OTAN. La neutralité absolue avait un sens pendant la guerre froide. On pouvait alors espérer qu'on ne serait pas impliqué dans un conflit nucléaire entre grandes puissances. Mais aujourd'hui vouloir rester neutre, entre les nations démocratiques et Milosevic, suscite un sentiment désagréable. Il s'agit dès lors de suivre très attentivement la construction en cours. Pour le moment, le Partenariat pour la

paix permet partiellement de développer un savoir-faire dans ce domaine.

Intéropérabilité, condition pour la coopération

Au-delà de la collaboration, la nouvelle politique de sécurité développe la coopération. Afin de pouvoir mettre en place une co-production efficace et avantageuse au niveau de la sécurité, la future armée devra avoir la capacité de coopérer étroitement avec les troupes d'autres États ou organisations de sécurité. Le modèle mis en œuvre développe la notion d'intéropérabilité et couvre tant l'instruction que les engagements en faveur de la paix.

Une année décisive ?

L'année en cours est très importante. En effet, depuis la création de l'armée fédérale, il n'y a jamais eu autant de décisions politiques à prendre dans le domaine de la sécurité du pays. Les défis sont de taille, puisqu'il s'agit de construire une armée capable d'anticiper les risques et de «faire la guerre» à toute forme de violence.

Au cours du siècle prochain, il est nécessaire que le développement de notre instrument de défense puisse contribuer à nous ouvrir au monde tout en continuant à préserver la nation. «Là où est le danger, écrit Hölderlin, là croît ce qui sauve».

G. M.



La coopération... La Suisse ne peut rester isolée et repliée sur elle-même. Elle doit participer aux efforts de maintien de la paix dans des régions «chaudes». Ici embarquement à bord d'un Ilyushin-76 de conteneurs de la SWISSCOY.